

la balance du commerce est déplorablement contre nous. J'ai ici un tableau de nos exportations sur les Etats-Unis, et un autre de nos importations à provenance de ce pays; j'ai eu soin dans ce tableau de n'y inclure que les produits purement agricoles qui sont de nature à intéresser les cultivateurs canadiens, et dont nous produisons une abondance dans le Dominion. Le premier tableau est donné ci-dessous:

**IMPORTATIONS AU CANADA D'ARTICLES A PROVENANCE DES ETATS-UNIS, 1909.**

Céréales et farines en bloc (imposables) . . . . .	\$11,425,804
Céréales et farines en bloc (en franchise) . . . . .	3,795,734
<b>Total . . . . .</b>	<b>\$15,221,538</b>
Pommes, à l'état frais. . . . .	224,896
Denrées en bloc (saïndoux, beurre, fromage, etc.) . . . . .	3,791,939
Bestiaux (non compris ceux destinés à l'exportation) . . . . .	960,584
Foin . . . . .	126,738
Légumes . . . . .	795,791
Dérivés de grains (son, farine, etc.) . . . . .	424,639
<b>Total des produits agricoles . . . . .</b>	<b>\$21,546,125</b>

Les maraîchers des Etats-Unis ont un marché de 80 millions d'habitants dans leur propre pays, tandis que ceux du Canada n'ont un marché que de 7 à 8 millions à peu près: les maraîchers des Etats-Unis sont protégés, ceux du Canada ne le sont pas également et c'est ce qui explique que ceux des Etats-Unis aient pu exporter au Canada pour \$795,791 de légumes. J'ai ici un autre tableau indiquant les exportations du Canada sur les Etats-Unis, et je l'ai composé d'articles de la même classe que ceux mentionnés dans le tableau précédent des exportations des Etats-Unis sur le Canada:

**EXPORTATIONS DU CANADA SUR LES ETATS-UNIS.**

Bestiaux sur pied . . . . .	\$1,796,992
Total des céréales et farines . . . . .	2,592,969
Fruits . . . . .	380,870
Foin . . . . .	35,008
Denrées (beurre, fromage, œufs, bacon, jambon) . . . . .	382,118
Légumes . . . . .	507,119
<b>Total . . . . .</b>	<b>\$5,695,076</b>
<b>Total des exportations et des importations . . . . .</b>	<b>\$285,25,717</b>
Importations . . . . .	192,661,360
Exportations . . . . .	92,604,357

Balance favorable aux Etats-Unis. \$100,057,003

On voit par là que les cultivateurs et les maraîchers du Canada n'ont pu vendre que pour \$5,695,000 de ces produits naturels aux 80,000,000 d'habitants des Etats-Unis, tandis que les cultivateurs et maraîchers américains en ont vendu pour \$21,546,000 aux 7,000,000 ou 8,000,000 d'habitants du Canada. Les cultivateurs canadiens sont

M. SEXSMITH.

donc exclus d'autant de leur marché naturel et obligés de solder le coût du transport de leurs produits vers d'autres débouchés. C'est ainsi que le gouvernement actuel en use envers les cultivateurs à tous égards. Je me rappelle qu'à l'époque où j'étais encore enfant, les libéraux, qui ne détenaient pas alors le pouvoir, se faisaient forts d'ouvrir aux cultivateurs du Canada les débouchés américains et d'établir la réciprocité des échanges. Ils sont aujourd'hui au pouvoir; nous ont-ils donné la réciprocité?

M. EDWARDS: Ils l'ont complètement oublié.

M. SEXSMITH: En effet, et les Etats-Unis ont en leur faveur une balance de \$98,000,000 sans compter l'importation de leur numéraire. Je prétends que les Américains ont, l'année dernière, pris cette somme dans les goussets des Canadiens pour l'importer chez eux. Il n'est pas un seul membre du cabinet qui, en tant que particulier, consentirait à se tenir en relations commerciales avec un homme qui tiendrait constamment à l'emporter sur lui dans la proportion de 20 pour 100; telle est cependant la situation qui nous est faite dans nos relations commerciales avec les Etats-Unis.

Qu'on le sache bien, je ne veux pas de la protection à outrance; je suis en faveur d'une somme suffisante de protection. J'estime que le commerce doit s'effectuer en des conditions équitables et que si les Etats-Unis nous opposent des barrières, nous devons faire comme eux. Quels sont les droits qui frappent les produits canadiens à leur entrée aux Etats-Unis et ceux qui grèvent les produits américains à leur entrée au Canada? C'est ce que fait voir le tableau comparatif qui suit:

	Droits canadiens.	Droits américains.
Foin, la tonne . . . . .	\$2 00	\$4 00
Beurre, la livre . . . . .	0 04	0 06
Fromage, la livre . . . . .	0 03	0 06
Lard et jambon, la livre . . . . .	0 02	0 05
Œufs, la douzaine . . . . .	0 03	0 05
Orge, le boisseau . . . . .	0 15	0 24
Pommes de terre, le boisseau . . . . .	0 20	0 25
Avoine, le boisseau . . . . .	0 10	0 15
Pois, le boisseau . . . . .	0 15	0 40
Fèves, le boisseau . . . . .	0 25	0 45
Blé, le boisseau . . . . .	0 12	0 25

Ceux d'entre nous qui n'ont pas d'opinion préconçue admettront qu'il s'accuse là un écart préjudiciable aux cultivateurs canadiens. Le Gouvernement me semble n'avoir tenu aucun compte de l'intérêt des producteurs. Nous pourrions établir à l'égard des produits que j'ai mentionnés un tarif semblable à celui des Etats-Unis, sans que pour cela il en coûtât un sou de plus à notre population.